

Autres appellations de spécialités et postes

Manutentionnaire
Cariste
Agent logistique

Définition principale

Réaliser tout ou partie de la réception, du stockage, de la manipulation de produits, de la préparation de commandes, du chargement des moyens de transport et de la distribution des marchandises en utilisant les engins et moyens de transports à disposition, dans des conditions de sécurité et traçabilité.

Activités principales

- Manutention de produits ou de matières manuellement ou à l'aide d'un appareil de manutention
- Transport, chargement et/ou déchargement de marchandises
- Tri et contrôle des produits, emballages et/ou matières selon les normes quantité et qualité
- Communication des anomalies rencontrées
- Nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel et de son espace de travail
- Renseignement des documents de manutention

Compétences

- Organiser les rangements selon des modes opératoires
- Lire et renseigner les documents de suivi des opérations
- Manipuler des matières et/ou produits et/ou articles de conditionnement et organiser leur rangement
- Apprécier la qualité et la conformité des matières, produits et emballages

Domaines de connaissances

- Conduite d'engins
- Gestes et postures
- Magasinage
- Manutention
- Sécurité machine

Formations en relation avec le métier

Diplôme

- Bac pro Logistique
- BEP Logistique et transport
- CAP Agent d'entreposage et de messagerie

Titre

- Agent magasinier
- Cariste d'entrepôt
- Préparateur de commandes en entrepôt

CQP

- Agent Logistique